

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17982 - 70ÈME ANNÉE

**Christiane Taubira, Garde des Sceaux**

## «L'idéal de l'égalité républicaine renvoie à l'altérité»



Christiane Taubira a rencontré mercredi après-midi les étudiants, à l'occasion d'une conférence sur le thème République et protection des droits.

**Durant un peu plus d'une heure, Christiane Taubira, Garde des Sceaux a tenu une conférence à l'Université de La Réunion sur le thème «République et protection des droits». A l'heure, où la crise économique, politique et idéologique perdure en France, le positionnement évoqué par la ministre laisse à penser. Dans son sens : «penser c'est dire non», a-t-elle assuré.**

**L**a ministre a insisté sur la nécessité de «s'interroger constamment» sur la société. Sur le thème évoqué, cette dernière a mis l'accent sur «deux contradictions dans l'esprit et la lettre», tout en ayant conscience du «droit à» et du «droit de». Des droits qui considérés bafoués par une bonne partie de la population, parmi les plus démunis.

### L'Homme différent du Citoyen

Revenant sur l'histoire de la République, Christiane Taubira a rappelé que la République est née deux ans après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, proclamée en 1789. Faisant un focus sur «la lettre et l'esprit» aux étudiants en

Droit du Moufia. La lettre et l'esprit, pour les néophytes, est la distinction faite sur l'interprétation d'un texte ou d'une disposition. D'un côté, la lettre est l'interprétation que font les hommes des principes d'un texte. Tandis que l'esprit est l'idée générale énoncée dans des conditions historiques et sociologiques spécifiques.

Ainsi, concernant l'interprétation de la Déclaration des Droits de

l'Homme et du Citoyen à partir de la lettre, il y a «un antagonisme insoluble» parce que l'Homme est mis en avant dans «son intégralité», et le Citoyen correspond au ressortissant d'une nation, «encadré par une loi nationale et des dispositifs qui définissent les droits et les obligations». Dans un tel contexte, il y a «une contradiction dans le fait de décliner le droit attaché à l'Homme», alors qu'il reviendrait «au citoyen». «Cela a un enjeu pour les générations de la mondialisation», en raison de la circulation des individus, dans leur diversité, et des marchandises, a expliqué la ministre.

### Une «autonomie du sujet» pour certains seulement

La seconde contradiction du point de vue de l'esprit, au sein de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, vient de la Révolution française de 1789. Cette période «va contenir une contradiction qui est d'une dimension grandiose», du fait de son appartenance au Siècle des Lumières (1715-1789). Un courant de pensée dont le but était de permettre la liberté individuelle et donc «l'autonomie du sujet», a assuré la ministre. Pour cette dernière, «il y a une démarche de reconnaissance de l'individu, qui «va être installé dans la société». Cependant, il y a «une contradiction dans l'usage».

Les libertés sont définies pour permettre aux individus de disposer d'eux-mêmes, d'exercer une activité économique, de vendre sa force de travail, or, lors de la Révolution, «il existe une défiance vis-à-vis des forces publiques» qui participent à la définition de ces libertés par des lois et dispositifs. Pour la ministre, cette défiance s'explique par l'absence de médiation publique entre ceux qui vendent leur force de travail et ceux qui louent cette force.

«Apparaît alors des inégalités et une compétition entre ceux qui définissent les règles pour louer les forces de travail et ceux qui la vendent». Cette dernière assure que «les plus faibles font face à la loi du fort». Face à cela, «la puissance publique dit qu'il faut intervenir» par des lois. «Ces lois enclenchent une dynamique, de l'individualisme révolutionnaire à la construction d'un cadre législatif. Commence alors la conquête des droits réels. La République va permettre de construire

ce cadre démocratique».

### Les libertés pour les Français pas pour les Ultramarins

Toutefois, dans les Outremer, alors que la Révolution et la République permettent aux individus des libertés. «En 1789, il y avait encore des sociétés coloniales et esclavagistes, où le Code Noir était en exercice. Si la Convention a signé en 1794 pour l'abolition de l'esclavage, Napoléon l'a rétabli en 1802», a expliqué la ministre, originaire de Guyane.

Il existe en France, «des textes de lois qui vont inscrire et concrétiser les libertés, pendant ce temps, la période coloniale se poursuit», a assuré cette dernière. Il faudra attendre la 3e République en 1870 pour que «les outremer se déploient fortement». D'ici là, la période coloniale se traduit par une occupation des terres, un régime colonial après l'abolition de l'esclavage, le travail forcé ou encore l'inscription dans le droit français de l'existence de catégorie de personne.

Or «la réalité est tout autre, il y a une grande diversité humaine dû au choc colonial, qui a amplifié cette diversité. Le droit va être confronté à cette réalité. Il va y avoir une confrontation entre le droit et la réalité dans les colonies et en France», a expliqué cette dernière.

Dans un tel contexte, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est «une référence dans les luttes, un idéal qui porte une contradiction, qui conduit à des inégalités». Raison pour laquelle, Christiane Taubira pousse à la recherche de l'égalité qui est une «idée chargée de difficulté profonde, qui demande à ce que l'on s'interroge sur l'altérité».

Pour elle, «l'idéal de l'égalité républicaine renvoie à l'altérité». D'autant que «La Réunion est dans l'Océan Indien, c'est un département français mais rien n'empêche la circulation des hommes et des biens, qui va croître». En conclusion, la ministre a tenu à constater qu'«on peut se demander comment se traduit l'égalité républicaine», d'autant que «l'altérité est un défi».

**Céline Tabou**



Christiane Taubira a rencontré brièvement des manifestants qui estiment que l'ordre colonial persiste à La Réunion.

## Edito

# Les médias se trompent sur Didier Robert, et par conséquent trompent l'opinion

**C**e n'est plus du tout le même Didier Robert qui communiquait à tout vent après sa rencontre avec la ministre Ségolène Royal qui sera devant la Préfecture pour dénoncer le gouvernement. Seulement un mois et demi sépare les 2 événements. Que s'est-il passé réellement?

Début septembre, le Président de Région élu par les socialistes en 2010 est reçu au gouvernement. Il publie un long communiqué de satisfaction. Le format de ce billet ne nous permet pas de reprendre les mots glorieux choisis à cette occasion. Les médias seront même gratifiés d'une photo où on le voit tout heureux en si bonne compagnie. En clair, il montre à l'opinion qu'il est en phase avec le gouvernement. Six semaines plus tard, le voilà en habit de pourfendeur du gouvernement. Il attend 10 000 personnes devant la préfecture, laisse-t-il entendre! Question de manipuler par avance les médias et l'opinion.

Il est clair que Didier Robert a besoin en ce moment d'une démonstration de force, mais comme toujours, la raison principale est dans le non-dit. La continuité territoriale est un prétexte inespéré.

Il est conscient que cet affront sur le transport aérien risque de crispier le gouvernement sur le dossier de financement exceptionnel de sa Route en Mer. Entre quelques millions de la

continuité et les centaines de millions de la Route, la comparaison ne tient pas à un fil. Il a déjà montré qu'il pouvait mobiliser beaucoup d'argent dans d'autres domaines, par exemple pour l'IRT. Alors pourquoi tout cela?

Non. Le sujet doit être plus grave, tellement grave qu'il lui faut provoquer un pare-feu médiatique d'une très grande puissance. La décision a été prise dès son retour d'Europe où il a participé au forum des RUP, accompagnée d'une forte délégation réunionnaise. Il n'y a pas eu de compte rendu de ce déplacement. Par contre, à peine débarqué, il réunit des Maires de droite, griffonne une plate-forme en quelques heures, et présente à l'opinion la base de la forteresse sensée le protéger de la tornade qui l'attend. La manif de la Préfecture est convoquée à partir de cette base, tentant grossièrement de faire croire à un affrontement de la droite contre la gauche.

Le seul dossier capable de provoquer une telle panique, c'est celui qui peut toucher à son ego. C'est l'avenir catastrophique d'Air Austral. La date de la manif devant la Préfecture été choisie pour détourner l'attention des médias sur ce qui se trame en coulisse, à la même période. Pour peu que les médias fassent réellement leur travail d'information, vous saurez tout sur la vraie raison : la continuité territoriale n'a rien à voir dans la faillite qui s'annonce.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : [avis@temoignages.re](mailto:avis@temoignages.re)

E-mail Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)



La Réunion expérimente un nouveau mode d'accueil des usagers.

## Présentation de Justice du 21e siècle

# Pour une justice plus protectrice des justiciables, des victimes et des activités économiques

**Christiane Taubira a visité mercredi le Tribunal de Grande instance de Saint-Denis. Elle a présenté le plan Justice du 21e siècle et rendu hommage au travail du personnel.**

**L**a ministre de la Justice était hier à Champ-Fleuri. Au Palais de Justice, elle a rencontré le personnel, les organisations syndicales et les représentants des professions réglementés. C'était l'occasion de faire le point sur le Service d'accueil unique du justiciable. Ce dispositif vise à rapprocher les citoyens de l'institution en simplifiant l'accès au service public de la justice. Il fait l'objet d'une expérimentation à La Réunion, seul site pilote.

Dans son intervention, la Garde des Sceaux a donné les grandes lignes de la réforme Justice du 21e siècle. L'expérimentation réunionnaise s'inscrit dans ces changements.

L'objectif de la réforme est d'aller vers plus de rationalisation et de cohérence. La ministre souhaite une justice plus protectrice des justiciables, des victimes et des activités économiques.

Elle a aussi rappelé les problématiques spécifiques outre-mer, avec une population jeune, souvent des catégories importantes en deçà du seuil de pauvreté. Cela donne des réalités économiques particulières, ainsi que des problématiques géopolitiques spécifiques.

Dans les outre-mer et dans chaque territoire existent des particularismes, la justice doit tenir compte de cette réalité, a-t-elle dit en substance avant de conclure sur un hommage aux personnels de l'institution judiciaire: fonctionnaires, magistrats et professions du droit.



Un usager exprime ses doléances à la ministre lors de son arrivée au Palais de justice.



Christiane Taubira a rappelé que la justice doit tenir compte des particularismes de chaque territoire.

## Journée mondiale du refus de la misère

# Les pauvres victimes des préjugés

**97% des personnes interrogées ont des préjugés sur les pauvres et la pauvreté indique le résultat d'un sondage publié à la veille de la Journée mondiale du refus de la misère.**



Un Réunionnais sur deux vit sous le seuil de pauvreté. (Photo Toniox)

À l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère et de la sortie de l'édition 2015 du livre *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, ATD Quart Monde a voulu mesurer la diffusion de ces idées dans l'opinion publique française. Grâce à l'institut BeBetter&Co et à Opinionway, 1055 personnes ont été soumises à une série d'idées que l'on entend fréquemment. Il leur a été demandé si ces allégations leur semblaient justes ou non.

### Préjugés les plus répandus

· Les préjugés les plus présents chez nos concitoyens sont d'ordre économique.

· 7 Français sur 10 pensent qu'il est facile d'obtenir des aides alors même que le pourcentage de personnes qui ne demandent pas les aides auxquelles elles ont droit (de 29 à 70% de non recours selon les droits) conduit pourtant à penser le contraire.

· 65 % pensent que la lutte contre la pauvreté coûte cher aux classes moyennes. Pourtant, les classes moyennes inférieures reçoivent, en retour des taxes, impôts et cotisations qu'ils paient (43% de leurs revenus), l'équivalent en aides, assurance maladie et retraite (42%).

· 71 % pensent que les pauvres ne paient pas d'impôts, oubliant ainsi la principale taxe : la TVA.

· 63 % pensent que les minima sociaux découragent les gens de travailler. Plusieurs études ont montré qu'une majorité de personnes veut travailler, même sans augmentation substantielle de leurs revenus.

· Les Français sont conscients de la dureté de la situation de ceux qui subissent la pauvreté : 61 % considèrent qu'il existe une discrimination des personnes pauvres dans l'accès au logement. 60 % pensent que dans notre système scolaire, un enfant défavorisé n'a pas les mêmes chances de réussir que les autres. 58 % savent que la manche ne permet pas de vivre correctement. Ils savent aussi à 43 % que les pauvres ne fraudent pas plus que les autres (1/4 ne se prononcent pas).

### Casser les préjugés, c'est possible

Pour mesurer la persistance de ces préjugés, ATD Quart Monde a présenté aux sondés de courts textes déconstruisant chaque idée reçue. Puis il leur a été demandé si cette lecture avait conforté ou modifié leur opinion.

· En moyenne, 1/3 des sondés dé-

clarent avoir été convaincus par le court argumentaire, moins de 300 signes en moyenne. Avec un argumentaire plus développé, le taux de conversion aurait sans doute été encore meilleur. Ces résultats mettent en relief le potentiel des médias dans la déconstruction des préjugés.

· Cependant, quelques idées restent ancrées. Parmi ceux qui pensent que les pauvres font des enfants parce que les allocations leur donnent plus de pouvoir d'achat, 1 personne sur deux ne change pas d'avis. 46 % considèrent toujours qu'en France, c'est facile d'obtenir des aides 49 % continuent à penser que les minima sociaux découragent les gens de travailler et 42% restent persuadés que la lutte contre la pauvreté coûte cher aux classes moyennes.

### Lutter, c'est le rôle de qui ?

En fin de questionnaire, on a cherché à voir quelles pistes les Français privilégiaient pour la lutte contre la pauvreté et comment ils voyaient leur degré d'implication. Premier point important, ils sont conscients de l'importance des associations, de leurs bénévoles et de leurs donateurs. Ceux-ci sont cités comme ceux qui agissent le plus pour lutter contre la pauvreté. Mais 64 % des Français considèrent que l'État devrait agir davantage, puis le département (19%) ou la Région (14%).

La lutte contre les préjugés est, cette année, au coeur de la journée mondiale du refus de la misère, car ils sont à la source de présomptions d'incapacité des pauvres (à travailler, à tenir un logement, etc.), causes de discriminations quotidiennes qui compromettent l'accès aux droits. ATD Quart Monde et ses partenaires demandent toujours la reconnaissance de la discrimination pour précarité sociale : [www.jeneveuxplus.org](http://www.jeneveuxplus.org)

## C'en est trope !

# La Rochefoucauld, diagnostic du clair-obscur

**L**es Mémoires disent les faits et suggèrent les causes, tandis que les Maximes disent les causes et suggèrent les faits.

La Rochefoucauld dresse de la vanité la théorie, La Bruyère en extrait le fait et Molière en montre le masque.

La Rochefoucauld « s'emploie à rendre manifeste l'étrangeté de la condition humaine, où il est fréquent que le Mal produise un Bien. Car il n'est rien d'inutile en Nature, tout y joue quelque rôle et a sa fonction, les péchés même entrent dans l'économie du salut », écrit Jean Lafond.

L'utilité du mal n'est envisageable qu'à travers la faiblesse qui permet de tout renverser et de sauver le mal lui-même, au nom même de son utilité, une inutilité retrouvée.

Pour La Rochefoucauld, point de vertus qui ne soient le masque d'une quelconque vanité dans le bal de la vie et le jeu de la chaise vide. Entre vanité et vérité, l'écart des petites haines et des grands R. Dans l'économie des Maximes, le prêt à usure occupe une part prépondérante, c'est le soleil noir qui trouble le cœur de l'homme (rien n'est donné, rien n'est gratuit), empoisonne sa réflexion et opacifie la relation.

La distance qui sépare le Bien de l'Amour est sensiblement le même que celui qui sépare la Terre de la Lune : de la Terre, on voit la Lune, mais personne de la Lune ne regarde la Terre.

Il n'est pas rare de voir l'homme chapeauté d'amour-propre s'avancer à son avantage dans le duel de l'amour et du hasard éperonnant la vieille haridelle de ses vices les plus chers.

La Rochefoucauld est un des rares honnêtes hommes pour lesquels le mot de soumission n'est pas une insulte faite à l'esprit. Pour lui, soumettre l'esprit consiste en un entraînement dont le dessein est de pouvoir le tenir.

L'orgueil est une sorte de dés avec lequel on joue au cornet de la société, qui, jeté, donne chaque coup gagnant, alors même qu'on perd tout.

À défaut d'être ce qu'on veut être, on tâche de le paraître dans le miroir des autres. Apparaître aux autres, pour mieux s'escamoter : le

paraître est un jeu de magicien. Au fond, rien ne nous intéresse plus, aux dires de La Rochefoucauld, que le reflet : nous sommes le chien de la fable qui lâchent l'image pour l'ombre. La Fontaine a dédié à l'auteur des Maximes « L'homme et son image », fable qui évoque un homme qui fuit son image, et le poète de conclure : Si l'image est exécration, le miroir, lui, est beau.

La Fontaine s'y pose résolument en partisan des Anciens et salue le moderne La Rochefoucauld.



**Maximes et Réflexions diverses de La Rochefoucauld (préface de Jean Lafond), en Folio.**

Au prétexte de rechercher l'amour, La Rochefoucauld l'a disséqué. De même a-t-il jeté la lumière sur les abysses de l'être : son écriture y est une sonde qui mesure l'inconnu qui est en nous et non ce que nous sommes.

La Rochefoucauld montre le corps basculant, entraînant l'esprit dans une chute toujours renouvelée. Et, tout au long du parcours, le duc s'affiche comme un penseur atrabilaire, c'est-à-dire victime d'un excès

de bile. Même ses écrits se trouvent entraînés dans ce mouvement de chute.

Un homme d'esprit disait : Ce brave homme est un peu comme ce diable de « Nicotin » qui n'arrête pas de me faire tousser. Mais vous en reprendrez bien encore une petite pincée, n'est-ce pas ?

La Rochefoucauld a le mérite de montrer qu'il est parfois bien néfaste de vouloir détromper les autres - et qu'il y a des vices cent fois plus beaux que certaines vertus.

Les piques du moraliste peignent l'homme tant habitué à porter le masque que celui-ci lui colle à la peau, et si l'envie lui en prenait de vouloir l'ôter, il se rendrait compte qu'il n'aurait plus rien à la place du visage qu'un trou, sans aucun doute celui de son propre tombeau.

La Rochefoucauld met trop en avant l'amour-propre pour ignorer le plaisir que l'on peut ressentir dans l'autodénigrement qui n'est, somme toute, qu'une autre façon de rester sur soi. Exact et négatif revers du soi.

On disait, dans les salons parisiens, de Monsieur de La Rochefoucauld qu'il avait une piqûre de mouche à la lèvre et que le poison lui remontait à chaque fois qu'il voulait parler.

Ils fumaient devant leurs enfants avec ce que cela supposait de dédain, avec ce goût pour la pose que cela induisait, et une lenteur froide qu'ils tenaient pour de la volupté et qui n'était que cendres, ces mêmes cendres froides que humait jadis La Rochefoucauld dans sa cellule du jansénisme.

La tache morale de La Rochefoucauld est une tache de Rorschach qui permet de voir ce que l'on a toujours cherché.

Écriture en marge sur la toile de fond de l'homme : l'homme y est considéré comme le décor d'une théâtralité mondaine qui se termine invariablement (avant la funeste invention de Guillotin qui ne pouvait que suivre la diffusion des Maximes) par le drame et la force du couperet.

**Jean-Charles Angrand**

La culture de la canne à sucre est en danger à La Réunion. Dans l'intérêt de notre pays, Il faut la sauver. Non seulement pour ce qu'elle représente pour l'histoire de La Réunion, pour notre culture et la défense de notre environnement, mais encore pour ses potentialités qui sont grandes. En effet, la canne, ce n'est pas seulement le sucre industriel et quelques rares « sous-produits », mais ce sont encore des centaines de produits dont la mise en valeur peut constituer une base importante pour notre développement économique à caractère durable. Cette chronique vise à en informer les Réunionnais en vue de sauver notre principale activité agro-économique du pays.- chronique à lire le mardi, jeudi et samedi dans votre journal Témoignages.



**La canne c'est le sucre, mais pas seulement -5-**

## Le rôle de la canne dans l'élevage du bétail

Je ne sais pas si les anciens ont encore présentes à l'esprit les scènes familières de leur enfance. Ici, le bon bœuf qui tire la charrette, Lafleur ou Rouget engloutit les têtes de cannes. Là la chèvre secoue avec énergie les paquets de feuilles attachés au-dessus de sa tête avec de la corde d'aloès. Dans son enclos, le cochon mastique avec application les bouts de cannes et laissent les débris jaune clair complètement vidés de leur jus. Les poules grattent avec leurs pattes les amoncellements de débris végétaux. Le coq défie le canard et Papangue trace dans le ciel des cercles concentriques au dessus des poulaillers. Même les lapins ont leur part de feuilles à ronger... Ce mode d'alimentation du bétail a un peu laissé place à un autre considéré comme plus moderne donc plus coûteux bien entendu et faisant appel à des intrants d'importation donc tournant le dos au développement durable.

Pourtant la canne sous de nombreuses formes a encore un rôle bien utile à tenir et la qualité du fourrage est incontestable... La première qualité non négligeable: leur lieu de production, sur place ou à proximité dans les usines sucrières, ce qui permet de réduire les gaz à effet de serre du fait de la réduction au maximum du transport. A ne pas négliger non plus

les économies que pourraient faire les éleveurs au lieu de tout acheter en terme d'intrants d'importation pour leur activité. Par ailleurs la nourriture pour animaux provenant de la canne est d'une grande variété: les têtes de cannes encore appelées amarres, les jus de canne, les pailles vertes ou sèches, la mélasse et la bagasse.

Certaines de ces nourritures riches en fibres conviennent bien aux ruminants comme le bœuf, la chèvre, les moutons et autres animaux à l'estomac complexe composé de plusieurs poches qui, d'une manière générale, utilisent à profit tous les aliments issus de la canne. Les animaux mono-gastriques comme le porc, le lapin, ou les volailles, se satisfont mieux des aliments pauvres en fibres comme les jus ou la mélasse. Un autre avantage, c'est pendant la saison sèche, en principe pauvre en fourrages que la canne est au maximum de sa richesse fourragère alors que les autres plantes fourragères ont tendance à s'appauvrir en quantité et peut-être aussi en qualité

(à suivre)

**Georges Gauvin**

## Vocabulaire : les choux de canne

On les appelle aussi les têtes de cannes ou les amarres (peut-être parce qu'on les attache -on les amarre - en paquets pour le transport sur tête) qui constituent un de principaux coproduits de la coupe de cannes. Elle se compose de trois parties: la tige immature pauvre en sucre, la plus appréciée des animaux, les feuilles sèches et les feuilles vertes. Ce fourrage peut être conservé en ensilage, à l'abri de l'air

après aspersion d'une petite fraction de mélasse diluée dans l'eau... précision pour le cas où cela intéresserait nos lecteurs dans leur désir d'entreprendre.

On pourrait aussi parler des achards de choux de canne avec mélange de légumes pour les familles, les restaurants; et les artisans qui désireraient diversifier leur production.

# Oté

## Fo fé osi la Kontinité èk nout listwar

*La drwat péi la gingn in zo èk lo gouvernman. Komansa in zo, zot la gingn in bwa? In rèstrankil? Nonva, in zo po sisé, pou fé bat la lang, kan i sazi sis lo zot, banna i nyinbou byin, i pé kont si zot, é la sanm pou mwin i sar sis sa ziska la mwal, ziska tanto. Zot i koné kosa i lé lo zot? I an parl si tan télman zordi: kontinié la kontinité èk la Frans. Boudikont kontinié pèy bann voyaz pou bat karé. In pé i sar war z'anfan, in pé i fé krwasièr, i sar la nèz tousala. I rod pa si nana pou mitiel, pou lo gaz, pou kouran, na war apré, i donn, i pran, i sava. Mi rakont sa in dalon déor. Ziska zordi li krwa pa. I pèy ton vwayaz pou alé pran vakans dann péi déor? La rézion i pèy? I pèy pou tout domoun? Sak i vé? Mi an rovyin pa, larzan nana an gaspi alorss. Vouï mé nout larzan.*

*Kisa la donn lo zo banna pou sisé? Sinonsa bann sosialis. Aforss fé lo mèm politik, kamarad i di, la drwat, sosialis mèm dogré, i rosanm konm dé gout dolo, konm dé frèr zimo? Bann la ot i di «papié-kolé». Na pwinn ryin pou tiré. Kisa la antrotyin la drwat dopi 2010? Zot navé lo shwa rant sak té i propoz bann gran, gran prozè èk sak té i rogard pa pli lwinn ké zot bout do né, zot lavé lo shwa rant sa i mazinn lwinn dovan pou prépar nout domin é sak i ral a nou atèr, anba. A zot lotèr la manière i fé, a zot la fé grosi la drwat, la mèt fimié pou fé pousé, la mèt langré pou dévlopé é tou lé zour i aroz. Isi, laba, déor, partou. Kisa la fé lo ni pou la drwat, é dikou zot la fé konm koukou la rant dirèk dodan an 2010, sinonsa sosialis? Zot la zoué èk do fé, zordi do fé i bril la zèl. Zot la rodé é bin zordi zot la trouvé, an sort a zot éstèr.*

*Zordi tout la drwat lé romonté, lé dovan Barashwa an gèp. Swa dizan ryink pou la kontinité. Lo vié té i di a mwin «kan ti wa in pié zouminn tèr la, lo pié lé la, mé lo grin zouminn lé lwinn» Alorss kont pa si mwin pou galiz a mwin èk zot zordi, pou trinn mon kor èk zot, pa parské mwin lé kont la kontinité, o kontrèr a mwin osi mi vé ranforss la kontinité zistoman, la kontinité èk la Frans byin sir, èk péi déor parl pi, mé si lavé in kontinité èk la shinn, èk lo mozanbik, èk madéagascar èk lind, péi la donn a nou lo grin, la smans, ni pran, boudikont ni vé fé osi la kontinité èk nout listwar.*

Justin